

Municipalité de Waltham

Cette séance publique du Conseil est enregistrée.

Procès-verbal d'une réunion ordinaire tenue à l'heure et au lieu habituels le 6 août 2024, sous la présidence de Son Honneur la mairesse Mme Odette Godin avec la présence des conseillers suivants # 1 Mme Brenda Landry, # 2 M. Leonard Godin, # 3 Mme Ramona Marion, # 5 M. Elwood Allard et # 6 M. Tyler Rochon

Mme Annik Plante directrice générale est également présente.

Déclaration du maire (décorum)

01-06-08-24 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Landry et appuyé par le conseiller Marion adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

02-06-08-24 Approbation du procès-verbal du mois dernier

Il est proposé par le conseiller Rochon et appuyé par le conseiller Godin, d'accepter le procès-verbal du mois dernier tel que déposé.

Adopté

VISITEURS : 4 visiteurs sont présents et une période de questions est organisée.

Aucune question n'a été posée

RAPPORT DES COMITÉS:

- L'arène est en bon état, aucun problème n'est à signaler, car elle est actuellement hors saison.
- Le site de transfert est également en bon état. Toutefois, la conseillère Marion a noté que les parois d'un des bacs doivent être inspectées.
- Le chemin Black River est bien entretenu et les résidents sont satisfaits du nivellement et de l'état général de la route. Le conseiller Allard a mentionné qu'il y a des affouillements sur le chemin Dempsey qui nécessitent une attention particulière.
- Tous les membres du conseil ont convenu qu'un certain débroussaillage est nécessaire dans toute la municipalité pour maintenir des sentiers clairs et sécuritaires.

1

Rapport du maire:

- Aucune réunion n'a eu lieu au MRC, car aucune n'était prévue pour le mois de juillet.
- A assisté à une réunion d'Hydro à Chapeau.
- A participé à une présentation sur les énergies renouvelables, où deux options différentes ont été discutées pour les arènes et les municipalités.

03-06-08-24 Monument commémoratif Robert Chartrand

Il est proposé par le conseiller Godin et appuyé par le conseiller Landry que la municipalité de Waltham accepte de verser une contribution de 500,00 \$ au deuxième tournoi annuel commémoratif Robert Chartrand. Elle souhaite continuer à apporter des contributions substantielles aux organismes locaux de sports et de loisirs pour les jeunes en recueillant des fonds grâce à ce tournoi.

Adopté

04-06-08-24 Entretien partiel du chemin Leslie

Il a été proposé par la conseillère Marion et appuyé par le conseiller Rochon que la municipalité de Waltham approuve la livraison de quatre chargements de gravier à des fins d'entretien pour la section municipale du chemin Leslie. Le coût total des services de gravier et de nivellement est estimé à environ 1 600,00 \$.

Adopté

05-06-08-24 Travaux sur la route de la Rivière Noire

Il a été proposé par la conseillère Marion et appuyé par le conseiller Rochon que la municipalité de Waltham approuve des travaux routiers sur le chemin Black River, plus précisément entre les kilomètres 6 et 8, pour combler les zones molles en ajoutant 20 chargements de gravier. Le coût total des services de gravier et de nivellement est estimé à 9 200 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

06-06-08-24 Autocollants pour sites de transfert

Il a été proposé par le conseiller Rochon et appuyé par le conseiller Landry que la Municipalité de Waltham mette en place un système de vignettes pour réglementer l'accès au site de transfert. Chaque propriétaire recevra une vignette qui lui permettra d'accéder au site. Une fois toutes les vignettes distribuées, la présentation de la vignette sera obligatoire pour accéder au site. Cette mesure vise à garantir que seuls les contribuables de Waltham puissent utiliser le site de transfert.

Adopté

2

07-06-08-24 Abrogation et remplacement de la résolution n° : 08-05-09-23

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les conditions d'exercice au sein d'un service municipal de sécurité incendie prévoit la formation- exigences en matière de sécurité incendie pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;
Considérant que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir municipalités la formation des équipes de lutte contre les incendies avec la compétences et aptitudes nécessaires pour réagir efficacement urgence situation;

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a mis en place le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été renouvelé dans 2019;

ALORS QUE l'objectif principal de ce programme est de fournir organismes municipaux avec une aide financière pour permettre qu'ils disposent d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et sans risque dans une urgence situation;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à promouvoir l'acquisition des compétences et des aptitudes requises par les bénévoles ou pompiers à temps partiel qui travaillent dans le domaine de la sécurité incendie municipale services;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Waltham souhaite bénéficier de l'aide financière assistance offerte par ce programme;

ALORS QUE la municipalité de Waltham prévoit former 2 pompiers pour le programme de Pompier II au cours du prochain année afin de répondre efficacement et en toute sécurité aux situations d'urgence situations sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministre de la sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Pontiac en conformité avec l'article 6 de ce programme.

Il est proposé par la conseillère Marion et appuyé par le conseiller Rochon et résolu de présenter une demande de financement assistance à la formation de 2 pompiers au sein de la cadre du programme d'aide financière aux formations de pompiers volontaires ou à temps partiel au Ministère de la Sécurité Publique et transmettre cette demande à la MRC Pontiac.

Adopté

08-06-08-24 Paiement des factures

Il est proposé par le conseiller Godin et appuyé par la conseillère Marion de payer les factures du mois au montant de 30 511,75 \$.

Adopté 3

Certificat de disponibilité

Moi, Annik Plante, directrice générale de la municipalité de Waltham, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses approuvées ci-dessus.

Donné à Waltham, le 6^{août} 2024.

Annik Plante
Directeur général/ Secrétaire trésorier

09-06-08-24 Fermeture

Il est proposé par le conseiller Rochon et appuyé par le conseiller Landry de lever la séance à 19 h 47.

Adopté

La mairesse Mme Odette Godin

Directrice générale/Secrétaire Trésorière Mme Annik Plante
